



DISPOSITIFS

Aides à l'internationale

JUILLET 2014

ARCADE AGENCE DES ARTS DU SPECTACLE
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

6 place Barthélémy Niollon • CS 30759
13617 Aix-en-Provence cedex 1 • FRANCE

Tél. : 33 (0)4 42 21 78 00
Fax : 33 (0)4 42 21 78 01

arcade@arcade-paca.com
www.arcade-paca.com

Code APE : 9499 Z
N° Siret : 305 350 795 00046

AIDE AUX SPECTACLES VIVANTS

Web : www.adami.fr

Territoire concerné : national

Type d'aide : Aide à la création artistique ; Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Spectacle vivant

Descriptif :

Aide à la création ou à la diffusion d'un spectacle vivant (toutes disciplines confondues)

* Conditions :

- . Structure de droit privé
- . Le montant maximum demandé ne doit pas excéder 1/3 du budget total
- . Nombre de dates de représentation minimum selon la discipline (se reporter au site de l'Adami)
- . Le spectacle doit bénéficier d'une contrepartie financière (billetterie, contrat de vente)

Un soutien aux tournées à l'étranger est prévu dans le cadre de ce programme. Le demandeur doit être un producteur français, employeur des artistes et fournir préalablement leurs contrats d'engagement. Les critères portent sur la nécessité d'avoir au moins deux dates à l'étranger, le respect des conventions collectives et minima sociaux. Le montant demandé à l'Adami ne peut excéder un tiers du budget global de la tournée pour une aide moyenne d'environ 9000 euros.

ADAMI

14/16 rue Ballu 75009 PARIS

Tél : 01.44.63.10.00 / **Fax** : 01.44.63.10.10 /

Web : www.adami.fr

PROMOTION A L'INTERNATIONAL CLASSIQUE

Web : www.french-music.org

Territoire concerné : international

Type d'aide : Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Musique savante

Descriptif :

Aide aux projets de prospection ou promotion à l'international de productions françaises classique ou d'oeuvres contemporaines protégées (embauche d'une promotion indépendante, mobilité de professionnels, adaptation à des formats exports, opérations spéciales...)

demandeurs : producteurs, éditeurs et agents français membres du Bureau Export.

// Conditions :

Artiste produit en France (hors questions de nationalité ou de répertoire) et/ou compositeur ou oeuvres protégé par un éditeur français.

Le demandeur doit participer financièrement (la participation du bureau Export représente 50% du budget éligible total, plafond à 7000€)

BUREAU EXPORT DE LA MUSIQUE FRANCAISE

Passage du Cheval Blanc - Cours d'Avril

2 rue de la Roquette 75011 PARIS

Tél : 01.49.29.52.10 /

Web : www.french-music.org

Mail : paris@french-music.org

TOURNÉES ET PROMOTION MUSIQUES ACTUELLES

Web : www.french-music.org

Territoire concerné : international

Type d'aide : Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Musiques actuelles

Descriptif :

Le dispositif d'aides proposé par le bureauexport s'adresse aux professionnels français actifs à l'export, membres de l'association (producteurs de disques, éditeurs, distributeurs, producteurs de spectacles, managers, agents artistiques) souhaitant être accompagnés dans leur travail de développement et justifiant :

. d'un environnement professionnel solide autour de leurs artistes d'une stratégie de développement effective à l'international

Le Bureau export soutient pour le smusiquesa ctuelles uniquement :

> Tournées à l'étranger via la Commission export du CNV - adhésion aux deux organismes nécessaire - (voir la fiche CNV)

> Actions promotionnelles et projets numériques à l'étranger : sont concernées les maisons de disque et les tourneurs dans leur travail à l'export.

BUREAU EXPORT DE LA MUSIQUE FRANCAISE

Passage du Cheval Blanc - Cours d'Avril

2 rue de la Roquette 75011 PARIS

Tél : 01.49.29.52.10 /

Web : www.french-music.org

Mail : paris@french-music.org

DEVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL

Web : www.cnv.fr

Type d'aide : Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Musique

Descriptif :

3 programmes d'aides destinés à destination des entrepreneurs de spectacles dans le développement de leurs projets à l'international. (commission 10)

1/ L'aide à la diffusion à l'étranger vise à soutenir le producteur employeur du plateau artistique pour l'organisation de plusieurs dates du même artiste sur un ou plusieurs territoires étrangers.

2/ L'aide aux spectacles vivants promotionnels (show-cases) soutient la présentation d'un artiste dans un salon ou une manifestation d'importance en termes de repérages professionnels, même pour une seule date.

3/ Le soutien aux déplacements s'adresse à l'entrepreneur de spectacles pour un salon ou une manifestation importante en termes de représentation professionnelle.

CENTRE NATIONAL DE LA CHANSON, DES VARIETES ET DU JAZZ (CNV)

9 boulevard des Batignolles 75008 PARIS

Tél : 01.56.69.11.30 / Fax : 01.53.75.42.61 /

Web : www.cnv.fr

Mail : info@cnv.fr

TOURNÉES A L'EXPORT

Web : www.cnv.fr

Territoire concerné : international

Type d'aide : Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Musique

Descriptif :

Le dispositif s'adresse à tout porteur de projet affilié au CNV et adhérent du Bureau export.

// Objectif : soutenir financièrement les producteurs de spectacle dans l'organisation d'une tournée sur un ou plusieurs territoires étrangers, dans la perspective d'un développement à l'export de carrières d'artistes, que ce soit en édition, en production phonographique et en spectacle vivant.

// Conditions :

Avoir un catalogue ou une expérience à l'export significative

L'artiste concerné par le projet doit disposer d'un support enregistré commercialisé physiquement en France

Respect des minima conventionnels et application des normes salariales en rapport avec l'économie de production

CENTRE NATIONAL DE LA CHANSON, DES VARIETES ET DU JAZZ (CNV)

9 boulevard des Batignolles 75008 PARIS

Tél : 01.56.69.11.30 / Fax : 01.53.75.42.61 /

Web : www.cnv.fr

Mail : info@cnv.fr

AIDE AUX FESTIVALS A L'ETRANGERS

Web : www.cnv.fr

Territoire concerné : international

Type d'aide : Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Musique

Descriptif :

// Objectifs : L'objet de ce programme est de soutenir les festivals se déroulant à l'étranger qui accueillent des artistes français (au minimum 5).

La demande doit être déposée par l'opérateur de la manifestation, sans obligation de nationalité.

Pour les opérateurs français, affiliation au CNV au jour du CA qui statue sur la demande.

Pour les opérateurs français, être membre du Bureau Export.

CENTRE NATIONAL DE LA CHANSON, DES VARIETES ET DU JAZZ (CNV)

9 boulevard des Batignolles 75008 PARIS

Tél : 01.56.69.11.30 / Fax : 01.53.75.42.61 /

Web : www.cnv.fr

Mail : info@cnv.fr

FUSED ECHANGE DANSE FRANCE/ÉTATS-UNIS

Web : <http://www.facecouncil.org/fused/index.html>

Territoire concerné : international

Type d'aide : Aide à la création artistique ; Aide à la diffusion internationale ; Aide à la résidence

Domaine artistique : Danse contemporaine

Descriptif :

Soutien aux organisations à but non lucratif françaises et américaines s'engageant dans un type d'échange bilatéral

L'aide peut concerner :

- des résidences,
- la programmation ou la tournée d'un projet d'un chorégraphe du pays partenaire,
- la co-production

AMBASSADE DE FRANCE - SERVICE CULTUREL

934 Fifth Avenue NY 10021 NEW-YORK

Tél : 212.606.3600 / Fax : 212.606.3620 /

Web : fr.ambafrance-us.org

FRENCH AMERICAN JAZZ EXCHANGE

Web : <http://www.facecouncil.org/jazz/index.html>

Territoire concerné : international

Type d'aide : Aide à la création artistique ; Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Jazz et musiques improvisées

Descriptif :

La bourse FAJE soutient des projets conçus conjointement par les artistes de jazz professionnels français et américains qui favorisent le dialogue interculturel, et contribuent au dynamisme du jazz.

Le programme soutient des activités pouvant donner lieu à la création de nouvelles œuvres, à l'établissement de nouveaux partenariats créatifs et professionnels, et au développement de nouveaux publics pour les artistes participants.

AMBASSADE DE FRANCE - SERVICE CULTUREL

934 Fifth Avenue NY 10021 NEW-YORK

Tél : 212.606.3600 / **Fax** : 212.606.3620 /

Web : fr.ambafrance-us.org

FONDS FRANCO-AMÉRICAIN POUR LA MUSIQUE CONTEMPORAINE

Web : <http://www.facecouncil.org/music/music.html>

Territoire concerné : international

Type d'aide : Aide à la création artistique ; Aide à la diffusion internationale ; Aide à la formation ; Aide à la résidence

Domaine artistique : Musique contemporaine

Descriptif :

> Le fonds s'adresse aux organismes à but non lucratif qui favorisent les échanges culturels entre la France et les États-Unis et célèbrant le travail de compositeurs vivant dans les deux pays.

> Le soutien peut porter sur :

- des résidences,
- des co-productions,
- des master-classes

AMBASSADE DE FRANCE - SERVICE CULTUREL

934 Fifth Avenue NY 10021 NEW-YORK

Tél : 212.606.3600 / **Fax** : 212.606.3620 /

Web : fr.ambafrance-us.org

FONDS FRANCO-AMÉRICAIN POUR LE THÉÂTRE CONTEMPORAIN

Web : <http://www.facecouncil.org/contemporarytheater/index.html>

Territoire concerné : international

Type d'aide : Aide à la création artistique ; Aide à la diffusion internationale ; Aide à la résidence

Domaine artistique : Théâtre

Descriptif :

> Programme d'échanges en direction d'artistes français aux États-Unis ou d'artistes américains en France. Aux États-Unis, ce programme sert à soutenir les productions américaines par des metteurs en scène contemporains français, des résidences et la présentation d'un théâtre multidisciplinaire (objets, physique, visuel et sonore) aux États-Unis.

> L'aide peut porter sur des résidences, le soutien à participer à des événements, l'aide aux projets ou à la production, le soutien aux tournées

AMBASSADE DE FRANCE - SERVICE CULTUREL

934 Fifth Avenue NY 10021 NEW-YORK

Tél : 212.606.3600 / **Fax** : 212.606.3620 /

Web : fr.ambafrance-us.org

AIDE AU SPECTACLE VIVANT A L'EXPORT

Web : www.i-lefcm.org

Mail : az@lefcm.org

Territoire concerné : international

Type d'aide : Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Musique

Descriptif :

L'objectif principal des aides à "l'export" est d'encourager la connaissance des marchés apportant des garanties de retour financier sur les licences, l'exportation de produits finis et les droits.

Pays concernés en priorité : États de l'Union Européenne, Amérique du Nord, Japon ; pour les autres pays, les projets devront bénéficier éventuellement du soutien du ministère de la Culture ou des Affaires étrangères.

Les projets soutenus concernent le développement de carrière d'artistes (tournées, concerts, premières parties) s'appuyant sur une synergie scène/disque.

// Conditions :

Le ou les artistes concernés ont à leur actif au moins un album ou un DVD faisant l'objet d'une distribution commerciale au moins en France ou dans le territoire visé, paru moins de 15 mois avant la première date du projet.

Les artistes interprètes devront être rémunérés par une structure de droit français, selon les règles en vigueur en France. Par ailleurs, l'opérateur français devra s'assurer du suivi du droit d'auteur.

FONDS POUR LA CREATION MUSICALE (FCM)

35 rue du Pont 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Tél : 01.41.92.00.00 / **Fax** : 01.41.92.52.82 /

Web : www.lefcm.org / **Mail** : info@lefcm.org

AIDE AU SPECTACLE VIVANT

Web : www.i-lefcm.org

Mail : info@lefcm.org

Territoire concerné : international

Type d'aide : Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Musique

Descriptif :

Les aides au spectacle vivant sont ouvertes à tous les répertoires, elles concernent les tournées, les concerts, les premières parties. Ce programme s'inscrit dans une dynamique de développement de carrière d'artistes s'appuyant sur une synergie scène/disque.

2 orientations :

> France : projets concernant des artistes ayant un nouveau disque à promouvoir

> Export : encourager la connaissance des marchés apportant des garanties de retour financier sur les licences, l'exportation de produits finis et les droits. Il s'agit donc en priorité de l'Europe (Union Européenne), mais aussi de l'Amérique du Nord et du Japon

L'album doit être sorti moins de 15 mois avant la date de la demande.

FONDS POUR LA CREATION MUSICALE (FCM)

35 rue du Pont 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Tél : 01.41.92.00.00 / Fax : 01.41.92.52.82 /

Web : www.lefcm.org

Mail : info@lefcm.org

BOURSE DE MOBILITÉ

Web : www.cimettafund.org

Mail : info@cimettafund.org

Territoire concerné : international

Type d'aide : Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Spectacle vivant

Descriptif :

Le programme de bourses de voyages s'adresse à tout professionnel, artiste ou opérateur culturel travaillant dans les domaines de l'art contemporain dans le Bassin Méditerranéen (pays de la rive Nord du Portugal à la Turquie, des Balkans, du Proche-Orient, de l'Egypte et du Maghreb). Les professionnels européens peuvent candidater mais seulement dans la mesure où leur projet témoigne d'une forte implication dans la région Méditerranéenne.

> Les bourses permettent de couvrir les frais de transport et de visas engagés pour des voyages individuels, tels la participation à une réunion de réseau culturel professionnel, à un atelier, à une résidence d'artiste, à un colloque, etc.

> Les bourses sont individuelles, elles sont attribuées à des personnes en particulier et non à des structures.

> L'échange doit avoir lieu dans la zone euro-méditerranéenne

> Le projet doit être de niveau professionnel

- > Aucune condition particulière d'âge ou financière, la priorité est donnée aux candidats qui entament leur parcours professionnel et dans l'impossibilité de trouver par eux-même de financement de leurs déplacement
- > Le voyage doit permettre un travail en réseau, la coopération ou l'échange entre professionnels
- > L'expérience doit contribuer directement ou indirectement au développement local
- > Le voyage doit s'inscrire dans une démarche de long terme

FONDS ROBERTO CIMETTA

c/o ONDA

13bis rue Henri Monnier 75009 PARIS

Tél : 01.45.26.33.74 / **Fax** : 01.48.74.16.03 /

Web : www.cimettafund.org

Mail : info@cimettafund.org

**FONDS FRANCO-ALLEMAND POUR LA MUSIQUE
CONTEMPORAINE**

Web : www.impulsneuemusik.com

Mail : info@impulsneuemusik.com

Territoire concerné : européen

Type d'aide : Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Musique contemporaine

Descriptif :

Il soutient des projets réalisés en France ou en Allemagne, faisant valoir la notion d'échange entre les deux pays et impliquant respectivement des œuvres de compositeurs français ou allemands composées dans les trente dernières années ou en cours d'écriture.

Le Fonds ne finance pas de projet personnel. Seuls les types d'organismes suivants, français ou allemands, peuvent présenter un projet :

- Ensembles, compagnies ou collectifs
- Lieux de production et de diffusion
- Festivals spécialisés ou généralistes
- Organismes de formation musicale
- Centres/studios de recherche

IMPULS NEUE MUSIK

Kurfürstendamm 211 D-10719 BERLIN

Tél : 49 (0)30 88 720 76 6 /

Fax : 49 (0)30 88 720 76 8 /

Web : www.impulsneuemusik.com

Mail : info@impulsneuemusik.com

CIRCLES - FOND DE PRODUCTION

Web : www.institutfrancais.com

Type d'aide : Aide à la création artistique ; Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Arts de la piste ; Arts du théâtre ; Danse

Descriptif :

Le dispositif Circles est destiné à encourager la co-production de quelques projets d'envergure dans les domaines du théâtre, de la danse et du cirque

Autour d'un artiste, de son projet et de ses partenaires, l'institut Français impulsera la création d'un cercle d'intérêt d'autres professionnels afin de permettre au projet de trouver les moyens complémentaires nécessaires à sa production. Ces partenaires nourriront enfin avec l'Institut Français les futurs petits cercles à développer autour de nouveaux projets qui seront proposés pour être accompagnés dans ce dispositif.

Ainsi CIRCLES sera, au delà du dispositif lui même, un espace de dialogue entre professionnels mais aussi un espace de partage de pratique dans lequel les modes d'accompagnements d'artistes (de compagnonnage) pratiqués plus spécifiquement en Europe seront valorisés.

Circles se veut ainsi comme un fond de production pour des œuvres dans lequel l'Institut français assure sa mission première d'appui à la mobilité.

/// Critères

les projets seront sélectionnés par les équipes de l'Institut Français sur la base :

- de l'expertise de la qualité du projet,
- de la pertinence de l'accompagnement de l'artiste à l'international,
- de la connaissance de l'intérêt manifesté par des partenaires pour l'accueillir,
- de la bonne connaissance des « attentes » et orientations artistiques de nombreux partenaires pour leur suggérer la rencontre avec certaines démarches.

INSTITUT FRANCAIS

8 - 14 rue du Capitaine Scott

75015 PARIS

Tél : 01.53.69.83.00 / **Fax** : 01.53.69.33.00 /

Web : www.institutfrancais.com

Mail : info@institutfrancais.com

CONVENTION DE PARTENARIATS

Web : www.institutfrancais.com

Territoire concerné : international

Type d'aide : Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Culture

Descriptif :

L'institut français met au service des collectivités territoriales son expertise et ses réseaux avec la signature de conventions fixant un cadre à des interventions communes, essentiellement pour le développement de projets à l'international. Ces conventions visent le développement de l'action culturelle française à l'étranger.

Ainsi, une contribution financière peut être attribuée aux projets menés par des artistes français à l'étranger et contribuant directement à la promotion de la culture française.

Peuvent être prises en charge les dépenses liées aux :

- . Transports internationaux des biens et des personnes,
- . Transports intérieurs à l'étranger des biens et des personnes,
- . Défraiements forfaitaires : hébergement, repas...
- . Opérations de communication : édition de catalogues, traductions....

Les Régions PACA et Rhône-Alpes ont signé des conventions avec l'institut français, ainsi que les Villes de Grenoble, Lyon et Marseille.

Région PACA : www.regionpaca.fr

Région Rhône-Alpes : www.rhonealpes.fr

Grenoble : www.grenoble.fr

Lyon : www.lyon.fr

Marseille : www.marseille.fr

INSTITUT FRANCAIS

8 - 14 rue du Capitaine Scott 75015 PARIS

Tél : 01.53.69.83.00 / **Fax** : 01.53.69.33.00 /

Web : www.institutfrancais.com

Mail : info@institutfrancais.com

DISPOSITIF DE SOUTIEN A LA DIFFUSION

Web : www.institutfrancais.com

Mail : info@institutfrancais.com

Type d'aide : Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Spectacle vivant

Descriptif :

A coté des grandes opérations construites avec les partenaires et le réseau culturel français à l'étranger, l'Institut français propose un dispositif de soutien aux porteurs de projets pour des opérations concertées avec les services culturels des ambassades de France.

Ces appels à projets sont à disposition :

- des établissements culturels français à l'étranger ou des services culturels des ambassades de France
- des artistes et compagnies vivant et travaillant en France
- des structures/opérateurs culturels (lieu de diffusion, festival, musée etc) dans le monde.

Ils permettent deux fois par an de déposer des demandes de soutien qui sont examinées dans le cadre de commissions réunissant des professionnels de chaque champ artistique.

Une première session a lieu à l'automne pour les projets de l'année suivante.

Une seconde session a lieu au printemps pour les projets se déroulant entre juillet et décembre de la même année.

Les dates de chaque session sont communiquées sur le site de l'Institut français.

INSTITUT FRANCAIS

8 - 14 rue du Capitaine Scott 75015 PARIS

Tél : 01.53.69.83.00 / **Fax** : 01.53.69.33.00 /
Web : www.institutfrancais.com
Mail : info@institutfrancais.com

FONDS FRANCO ALLEMAND

Web : www.france-allemande.fr/Le-fonds-de-financement-des,1397.html

Type d'aide : Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Spectacle vivant

Descriptif :

Le fonds franco-allemand pour les programmes culturels en pays tiers est destiné à soutenir les projets culturels communs dans un pays tiers. L'objectif de ce programme est d'encourager les initiatives culturelles mettant en valeur la coopération franco-allemande à l'étranger. Le fonds permet ainsi chaque année de soutenir des programmes culturels dans les pays tiers répondant aux critères suivants :

- . les opérations doivent mettre en avant le partenariat franco-allemand,
- . les projets impliquent une participation effective dans le pays hôte et doivent s'inscrire dans la durée,
- . les projets doivent être mis au point et réalisés en commun avec les partenaires locaux.

En règle générale, l'aide accordée n'excède pas 30 000 € ou 50% du coût total d'une opération.

Les manifestations sont généralement mises en place par les établissements des réseaux culturels français et allemand dans les pays tiers. Via les missions diplomatiques, les candidats envoient un formulaire de demande de financement, comportant une description du projet indiquant les partenaires locaux, un budget prévisionnel et un plan de financement.

Contact

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

37 quai d'Orsay 75007 PARIS

Tél : 01.43.17.52.16 /

Fax : 01.43.17.52.67 /

Web : www.diplomatie.fr

AIDE AUX PROJETS DE DIFFUSION ET COPRODUCTION

Web : www.nuovimecenati.org

Territoire concerné : international

Type d'aide : Aide à la création artistique ; Aide à la diffusion internationale ; Aide à la résidence

Domaine artistique : Culture

Descriptif :

Fondation franco-italienne de soutien à la création contemporaine en Italie

// Objectifs : favoriser la diffusion de la création contemporaine française en Italie dans les secteurs du théâtre, de la musique, de la danse, du cirque et des arts de la rue, des arts visuels, du cinéma et de l'audiovisuel.

3 types de soutien sont envisagés : diffusion, production, résidence.

NUOVI MECENATI - NOUVEAUX MECENES

Service culturel - Ambassade de France

Piazza Farnese 67 00186 ROMA

Tél : 06.68.60.13.12 / Fax : 06.68.60.15.08 /

Web : nuovimecenati.org

Mail : gabriella.cogoi@diplomatie.gouv.fr

FONDS D'AIDE À LA CIRCULATION DES ARTISTES

Web : www.francophonie.org/Fonds-d-aide-a-la-circulation-des.html

Type d'aide : Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Spectacle vivant

Descriptif :

L'OIF soutient la circulation des artistes professionnels et de leurs spectacles (musique, théâtre et danse) à l'occasion de tournées et de festivals internationaux.

Une action indispensable pour que les artistes contemporains des pays du Sud et de l'Europe centrale et orientale, membres de la Francophonie, franchissent les frontières, accèdent aux réseaux internationaux de programmation et développent leur professionnalisme.

Une attention particulière est portée aux projets ayant des effets multiplicateurs et structurants, et qui participent au développement des carrières des artistes dans leur région ou en dehors de celle-ci.

Deux appels à projets accompagnés des formulaires et des modalités d'inscription sont lancés chaque année par l'Organisation internationale de la Francophonie au printemps et à l'automne.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

19-21 avenue Bosquet 75007 PARIS

Tél : 01.44.11.12.50 / Fax : 01.44.11.12.80 /

Web : www.francophonie.org

ACCORDS FSJ ET AFIJMA POUR LA PROGRAMMATION DU JAZZ

Web : www.onda.fr

Type d'aide : Aide à la diffusion en France ; Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Jazz et musiques improvisées

Descriptif :

1/ Protocole d'accord Afijma - Onda

L'Afijma est un réseau national des festivals de jazz et de musiques improvisées. Le protocole a pour objectif une meilleure circulation et une diffusion élargie des oeuvres contemporaines : aide à la diffusion, soutien aux actions en zone périphériques, aides à la coopération entre festivals, soutien aux échanges internationaux

2/ Protocole d'accord Fsj - onda

La Fsj est une fédération des scènes de jazz et musiques improvisées. Le protocole porte sur le soutien à l'accueil de projets "jazz en grand" et à la programmation du jazz et des musiques improvisées en direction du jeune public

ONDA

13 bis rue Henry Monnier 75009 PARIS

Tél : 01.42.80.28.22 / **Fax** : 01.48.74.16.03 /

Web : www.onda.fr

Mail : info@onda.fr

SPECTACLES FRANCAIS À L'ÉTRANGER

Web : www.onda.fr

Territoire concerné : international

Type d'aide : Aide à la diffusion internationale ; Aide à la formation

Domaine artistique : Spectacle vivant

Descriptif :

L'action de l'ONDA à l'international se décline sous plusieurs axes :

- . Expertise et conseil auprès des artistes français et des diffuseurs
- . "Focus théâtre et danse" : plateformes de diffusion lors de festivals internationaux présentant la création contemporaine en théâtre et danse dont l'objectif est de favoriser la production et la diffusion de la danse et du théâtre à l'étranger
- . Soutien à la formation, en partenariat avec la belle ouvrage afin de préparer et accompagner les équipes artistiques dans leurs échanges internationaux.
- . les réseaux internationaux (membre fondateur de l'IETM et du fonds Roberto Cimetta)
- . organisation de rencontres et de colloques pour dynamiser la circulation des spectacles à l'échelon européen et international

ONDA

13 bis rue Henry Monnier 75009 PARIS

Tél : 01.42.80.28.22 / **Fax** : 01.48.74.16.03 /

Web : www.onda.fr

Mail : info@onda.fr

PROGRAMMES DE RÉSIDENCES ET DE MOBILITÉ

Web : www.art4eu.net

Type d'aide : Aide à la diffusion internationale ; Aide à la résidence

Domaine artistique : Spectacle vivant

Descriptif :

Les pépinières pour les jeunes artistes européens dispose de plusieurs programmes :

/// Parkinprogress, programme de mobilité européenne rassemblant de jeunes artistes et de jeunes professionnels de la création qui interviennent dans les différentes étapes de la production d'une oeuvre. Parkinprogress se déplace sur 6 lieux de 6 pays. Il s'agit d'un programme de résidence courtes itinérant, de workshops avec des actions de communication pour toucher un large public.

/// Programmes map, programme de mobilité pour jeunes artistes (18-35 ans) : résidence, rencontre avec de nouveaux publics, outils de professionnalisation, co-productions entre artistes

PEPINIERES EUROPEENNES POUR JEUNES ARTISTES

Domaine national de Saint-Cloud BP 80132

92216 SAINT-CLOUD CEDEX

Tél : 01.41.12.29.30 / Fax : 01.46.02.54.82 /

Web : www.art4eu.net Mail : info@art4eu.net

CONSEIL ARTISTIQUE À LA CRÉATION DANSE

Web : www.regionpaca.fr

Territoire concerné : régional

Type d'aide : Aide à la création artistique ; Aide à la diffusion ; Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Danse

Descriptif :

Dans le cadre des politiques d'aide à la création, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place un dispositif de soutien au projet chorégraphique.

3 types d'aides :

> Le travail d'écriture et de recherche

Cette première forme permet à la Région d'intervenir en amont du projet artistique ou lors de sa phase de réflexion, de recherche ou de travail préparatoire à une future production. Ainsi cette aide peut couvrir des besoins multiples de l'artiste (moyens techniques, temps de recherche, collaborations particulières, etc.).

> La création/production

L'aide au projet artistique peut revêtir la forme d'une aide à la création ou à la production. Il s'agit alors de la période de travail qui permet l'existence de l'œuvre en public, le projet bénéficiant alors d'un engagement de coproducteurs autres qu'une collectivité publique et justifiant d'un réel intérêt de la part de diffuseurs régionaux, nationaux voire internationaux.

> La diffusion/exportation

La troisième forme d'aide au projet artistique proposée par la Région est celle du soutien à la diffusion ou à l'exportation d'une œuvre. Il s'agit dans ce cadre de permettre la rencontre de l'œuvre avec un public le plus large possible, non seulement en région mais aussi au-delà des frontières.

REGION PACA - POLE EDUCATION CULTURE SPORT JEUNESSE

Direction de la Culture et du patrimoine - Hôtel de Région

27 place Jules Guesde 13481 MARSEILLE CEDEX 20

Tél : 04.91.57.50.57 / Fax : 04.91.57.51.29 /

CONSEIL A LA CREATION ARTISTIQUE THÉÂTRE - RUE - CIRQUE

Web : www.regionpaca.fr

Territoire concerné : régional

Type d'aide : Aide à la création artistique ; Aide à la diffusion ; Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Arts de la piste ; Arts de la rue ; Arts du théâtre

Descriptif :

Dans le cadre de ses politiques d'aide à la création artistique, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place un dispositif de soutien aux projets Théâtre, Arts de la Rue et Arts du Cirque. Elle a pour objectif, d'une part, de favoriser une offre culturelle dense et diversifiée sur l'ensemble du territoire, et d'autre part, de contribuer au maintien de l'emploi et à la structuration du tissu artistique régional. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite envisager chaque parcours artistique dans sa singularité, c'est pourquoi elle propose d'aider les artistes, les compagnies ou les collectifs à mettre en œuvre leur projet Théâtre, Arts de la Rue et Arts du Cirque, en termes de recherche et d'écriture, de création et de production, ou encore de diffusion et d'exportation.

3 types d'aides :

> Aide à la recherche et à l'écriture qui permet à la Région d'intervenir lors de la phase de réflexion, d'écriture, de recherche, parfois préalable à certaines créations de théâtre, cirque ou arts de la rue

> L'aide à la création et à la production permet à la Région d'intervenir lors du montage de production de l'œuvre, jusqu'à sa présentation aux publics, le projet bénéficiant alors d'un engagement de coproducteurs et justifiant d'un réel intérêt de la part des diffuseurs régionaux, nationaux, voire internationaux.

> L'aide à la diffusion et à l'exportation permet à la Région de soutenir la diffusion et l'exportation des œuvres produites en Région. Ce dispositif, qui doit fonctionner en partenariat avec une ou plusieurs structures de diffusion, vise à favoriser la rencontre des propositions artistiques avec les publics les plus nombreux, en région et au-delà des frontières régionales.

REGION PACA - POLE EDUCATION CULTURE SPORT JEUNESSE

Direction de la Culture et du patrimoine - Hôtel de Région

27 place Jules Guesde 13481 MARSEILLE CEDEX 20

Tél : 04.91.57.50.57 / Fax : 04.91.57.51.29 /

FONDS FRANCO BRITANNIQUE POUR LA MUSIQUE CONTEMPORAINE DIAPHONIQUE

Web : www.diaphonique.org

Mail : info@diaphonique.org

Type d'aide : Aide à la création artistique ; Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Création contemporaine

Descriptif :

Diaphonique vise à financer et accompagner des projets de création et de diffusion de musique contemporaine française au Royaume-Uni et de musique contemporaine britannique en France : le fonds apportera son soutien à l'élaboration de partenariats et d'échanges entre les structures françaises et britanniques. L'objectif est de faciliter les partenariats bilatéraux dans les domaines de la création et de la diffusion et de contribuer à favoriser et dynamiser le décloisonnement des publics et des répertoires.

Les projets pouvant être soutenus par Diaphonique doivent :

1. Impliquer des œuvres de compositeurs français et/ou britanniques composées dans les trente dernières années ou en cours d'écriture, et dont le répertoire s'apparente à la musique contemporaine instrumentale/vocale, mixte ou électro-acoustique, à l'informatique musicale, aux nouvelles formes de musiques improvisées et électroniques...

2. Faire valoir la notion d'échange entre la France et le Royaume-Uni

Le répertoire proposé doit appartenir à l'une des catégories suivantes:

1. Musique contemporaine pour instrumentation classique
2. Composition assistée par ordinateur et recherche à partir d'outils multimédia

Contact : c/o Institut Français 17 Queensberry Place / London /
SW7 2DT / UK

SACEM

225 avenue du Général de Gaulle 92521 NEUILLY-SUR-SEINE

Tél : 01.47.15.47.15 /

Web : www.sacem.fr

AIDE AUX DEPLACEMENTS INTERNATIONAUX

Web : www.spedidam.fr

Territoire concerné : national

Type d'aide : Aide à la diffusion internationale

Domaine artistique : Danse ; Musique

Descriptif :

Cette aide concerne les projets de diffusion de spectacle vivant (musique et danse) ou la formation hors de France ou dans les territoires d'outre-mer. Le demandeur devra fournir une lettre de la structure d'accueil garantissant la réalisation du projet sur leur territoire.

Le demandeur doit être celui qui paie les billets : soit l'organisme employeur, soit l'artiste lui-même.

L'aide peut s'élever à 90% du prix du billet des artistes interprètes musiciens ou danseurs.

SPEDIDAM

16 rue Amélie 75343 PARIS CEDEX 07

Tél : 01.44.18.58.58 / Fax : 01.44.18.58.59 /

Web : www.spedidam.fr

Mail : spectacle vivant@spedidam.fr